



Paris, le 4 février 2019

**AVIS À LA BATELLERIE****N° 2019 / 06****RESEAU FLUVIAL DE LA VILLE DE PARIS
CANAL SAINT MARTIN**

Les usagers sont informés de la mise en place d'un radeau végétalisé à l'aval de l'écluse 5/6 en rive gauche. La mise en place du radeau est prévue le **mardi 12 février 2019**.

Il n'y aura pas d'arrêt de navigation mais cette intervention nécessitera l'obligation d'**observer une vigilance particulière** de la part des conducteurs.

Les travaux seront effectués par des scaphandriers. La zone d'intervention sera balisée par le pavillon « ALPHA » et l'équipe sera en veille VHF sur le canal 10.

Les usagers sont donc invités, au moment de franchir la zone de travaux :

- à réduire la vitesse de leur bâtiment, et à ne pas provoquer de remous,
- à respecter la signalisation mise en place pavillon Alpha,
- à redoubler de prudence,
- à rester en veille VHF sur le canal 10 ;
- et à se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

L'Ingénieur Général
Chef du Service des Canaux
Chef du Service de la Navigation
du Réseau Fluvial de la Ville de Paris

Pierre CHEDAL-ANGLAY